



## Le Ministre doit répondre aux revendications des AED

La journée de grève des AED du 1<sup>er</sup> décembre a été incontestablement un succès.

Les services de vie scolaire, en première ligne depuis le début de la pandémie pour l'application du protocole sanitaire, sont au bord de l'implosion. Au-delà de la période de crise sanitaire, ces services sont largement sous-dotés et les conditions d'exercice des personnels AED sont inacceptables : des contrats d'un an renouvelable dans une limite de 6 ans, temps partiels parfois imposés, salaires largement insuffisants, temps de formation insuffisant.

Il est temps d'exiger pour ces personnels une amélioration des conditions de travail (diminution du temps de travail, créations de postes supplémentaires, augmentation du temps de formation), une augmentation de salaire, et de vraies perspectives d'avenir, versement des primes REP et REP+.

Dans le cadre du Grenelle, ces personnels ont été complètement ignorés et aucune revalorisation n'est pour l'instant planifiée.

Pour toutes ces raisons, les collectifs AED appellent à une nouvelle journée d'action et de grève le 19 janvier 2021, un préavis de grève a été déposé.

Les organisations syndicales CGT Éduc'action, SNES-FSU, SNALC, FNEC FP-FO, SUD-Éducation soutiennent **la journée d'action et de grève du 19 janvier 2021** des personnels AED

Elles les appellent à se réunir et préparer activement la journée de grève dans l'Éducation du 26 janvier, afin d'exiger des conditions de travail dignes, des postes supplémentaires, une augmentation des rémunérations, l'accès à un plan de formation initiale et continue.

Montreuil, le 13 janvier 2021